OFFRE D'EMPLOI CHARGE DE MISSION
REVISION DE LA CHARTE

Le Parc naturel régional de la Guyane recherche un(e) Chargé(e) de mission Révision de la Charte

Nombre de postes à pouvoir : 1 (Contrat de Projet) révision de la Charte
Lieu : Roura
Date d'embauche ferme : 1er Avril 2026

Profil de poste : Chargé de Mission
Type de contrat : CDD de 3 ans
Rémunération : Grille Indiciaire FPT

Le ou la chargé.e de mission révision de la Charte a pour finalité de contribuer à la mise en œuvre du renouvellement du classement du Parc.
Sous l'autorité du Directeur, cette mission est garante du respect des procédures et de la mise en place de la méthodologie.
C'est une fonction de chef de projet intervenant en transversal dans l'organisation du PNR
Il ou elle met à jour les outils et les informations et coordonne le lien avec l'équipe du Parc, les partenaires (services de l'État, chambres consulaires, associations…) et les prestataires (bureaux d'études).

Missions :

Animer la procédure de renouvellement de la charte :

- Mobilise, organise et anime les groupes de travail et réunions internes et externes (Comité de suivi technique [qui soumettra au COPIL les propositions d'orientations politiques pour validation, veillera à la concertation et à la conformité des avis des collectivités et de l'État et assurera une veille sur le calendrier et les méthodes utilisées], commissions thématiques [mises à contribution dans l'objectif de partager les enjeux et de coconstruire les différents axes de la future Charte], réunions publiques, ateliers avec les habitants…)
- Organise et participe aux réunions des instances décisionnelles permettant de valider les principales étapes du processus de révision, en préparant les documents à soumettre, en adressant les invitations et compte-rendu
- Suit le rétroplanning et veille au respect de l'agenda
- Veille à la prise en compte, dans chacune des étapes de la consultation et de la concertation, des problématiques liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, pour faire émerger les orientations de la nouvelle Charte.
- Appui les chargés de mission pour le suivi du prestataire sur les objectifs de qualité paysagère (OQP)
- Coordonne et organise la contribution de l'équipe technique pour la rédaction de l'avant-projet de Charte et en assure l'actualisation progressive en fonction de la concertation et en respectant la règlementation.
- Rédige les comptes rendus et notes de synthèse
- Prépare es étapes d'avis intermédiaire et final
- Contribue en lien avec la chargée de communication à la communication autour de la révision de la Charte et participe à la création des outils de communication du dispositif pour informer et concerter sur la révision de la Charte.
- Peut assurer le suivi de l'enquête publique en lien avec la CTG (préparation du dossier et mise à disposition des registres dans les communes, récupération des documents, relations avec les commissaires enquêteurs)
- Contribue au bilan d'activité annuel du Parc.
- Collabore avec la Chargée de Communication pour l'information du territoire
- Participe aux outils de communication du dispositif (Communiqué de presse, documents d'information tout public…)

Compétences associées :

Connaissances

• Fonctionnement et enjeux des Parcs naturels régionaux, des collectivités territoriales et des territoires ruraux
• Chartes et politiques territoriales
• Connaissances des outils de planification du territoire (PLU, SDOM, SAR …)
• Méthodes et outils de conduite de projets
• Compréhension des enjeux, sens politique
• Sensibilité aux enjeux du changement climatique
• Capacité à s'inscrire dans une vision prospective de territoire

Savoir-faire :
• Conduite et animation de projets complexes
• Aisance rédactionnelle et maîtrise de l'orthographe
• Sens de l'organisation, gestion des priorités
• Techniques d'animation (réunions, concertation, intelligence collective)
• Techniques de communication (rédaction, expression, médiation)
• Analyse, hiérarchisation et synthèse de données et d'informations

CONDITIONS D'EXERCICE	
Affectation	- Roura (Maison du PNR)
Temps de travail	- 37 heures
Condition d'exercice	- Gestion du temps arythmique, peut-être amené à travailler ponctuellement le soir ou le week-end (réunions de concertation, animations, etc.) - Flexibilité - Disponibilité
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	
Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	Formation de niveau master 2 dans les domaines de la géographie, aménagement du territoire, du développement durable… Avoir une expérience comparable dans le pilotage de projet Permis B indispensable car déplacements fréquents sur le territoire
Expérience professionnelle	Expériences professionnelles minimum de 2 ans Connaissance dans le fonctionnement des collectivités territoriales, le contexte institutionnel, les acteurs de l'aménagement Connaissance en matière d'évaluation des politiques publiques Connaissance du secteur public et des services de la collectivité
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	A– contractuel
Filière	Technique
Cadre d'emplois	Ingénieurs territoriaux

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire parvenir leur CV et lettre de motivation
avant le 24 Février 2026
à l'attention de Monsieur le Président du SMPNRG
Parc naturel régional de la Guyane
31, Rue F. ARAGO- 97300 Cayenne
Mail : k.ribere.magen@pnr-guyane.fr